

La CFE CGC émet des réserves sur le DURP

Consultés ce jour, nous votons 'abstention' avec des réserves.
Nous reconnaissons les efforts de la DR Occitanie mais posons des alertes majeures et des préconisations :

Les impacts de la charge de travail et le rythme des changements ne sont pas présents dans les plans d'actions, ni au niveau de la prévention primaire (atténuation des causes), ni secondaire ; le dernier Baromètre social fait état d'une progression constante de ces deux indicateurs : 61% (+ 8pts), des agents jugent le rythme des changements trop rapide et 30% (+ 3pts) et jugent leur charge de travail trop importante.

Les aspects informatiques sont désormais évalués mais les irritants récurrents demeurent (pannes, dysfonctionnements, livraison tardives ou non stabilisées lors des évolutions...)

Les marges de manœuvre régionales sont peut-être faibles sur les déploiements nationaux mais la vigilance sur la charge n'est pas suffisante : il faut aller au-delà en travaillant sur le sens de l'action, la priorisation des actions avec effet levier, sans courir après tous les dossiers.

Nous demandons de réellement outiller et professionnaliser les équipes locales sur la mise en œuvre du DURPS et la rédaction des actions à mettre en place, notamment en prévention primaire, avec un appui méthodologique qui garantisse la confidentialité des échanges.

Nous insistons sur la nécessité d'avoir un caractère local et ascendant dans la construction des plans d'action afin que les propositions correspondent aux singularités de chaque site mais aussi à leurs capacités à avancer vers des solutions.

Nous attendons une vigilance d'appui de la part des DD pour, non pas contrôler les plans d'actions locaux, mais pour alerter si des points du DURPS n'ont pas été travaillés et proposer des actions de portée territoriale pour traiter des risques transverses et communs.

L'outil de questionnement RPS n'est administré qu'à un rythme porté tri-annuellement. Nous souhaiterions que les managers puissent avoir la latitude de le déclencher en fonction des besoins locaux ou territoriaux.

La CFE CGC s'oppose à la prestation Agil'Cadres

Consultés ce jour, nous votons défavorablement
Agil'Cadres, c'est :

- Une externalisation du suivi des cadres les plus proches de l'emploi qui nous prive de profils facilement valorisables auprès des entreprises, ce qui permettrait de gagner leur confiance et développer notre part de marché.
- Un projet coûteux alors que les montants du budget section III ne sont pas connus.
- Un périmètre des publics et des offres de service encore nébuleux dans son application concrète.
- Des conseillers dédiés à ce jour à ce public qui vont perdre leur expertise.
- La mise en place des DPA sans savoir ce que l'on va contractualiser dans les semaines à venir;

et le script EDO n'est même pas conçu pour repérer les cadres !

OSEZ L'ACTION RESPONSABLE !

Retrouvez nos informations sur www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

